

Ségolène a rendu son tablier...

Terminus pour une jeune femme trisomique : faute d'hébergement garantissant son autonomie, elle a dû se résoudre à démissionner de son poste d'aide-cuisinière - un travail où elle était parfaitement intégrée.

Du côté des cuisines, on l'appelle Ségolène "l'Impériale", et cela n'est pas pour lui déplaire... Qu'est-ce qui, après huit années passées comme aide au "piano" du Terminus, a bien pu inciter cette jeune trisomique de 28 ans à rendre son tablier ?

Certainement pas un coup de tête : «*Je me plaisais beaucoup ici*», explique-t-elle, avant de préciser «*Malheureusement, il n'existe pas de service de suite et d'accompagnement, à la sortie de l'institut médico-pédagogique (IMP) de Brottes... Comme je n'étais pas prise en charge après mes heures de boulot, je restais tributaire de mes parents, et je ne pouvais pas avoir la moindre autonomie...*»

Paradoxe

Du coup - et ce n'est pas le moindre des paradoxes -, Ségolène Dexpert, qui avait réussi jusqu'à présent à mener une «*vie normale de salariée*», a pris la décision de retourner au Centre d'aide par le travail (CAT) de Froncles, dont la vocation est justement de... réintégrer les personnes handicapées dans la vie "normale".

Un peu comme si l'absence de structures d'hébergement adaptées aux Chaumontais(es) atteints(es) par son handicap n'avait pas laissé d'autre solution à Ségolène l' "Impériale",



Ségolène Dexpert revendique une véritable autonomie.

que de revenir, à contre-courant, à la case départ : «*Pour moi, c'était le seul moyen d'être logée en foyer, avec d'autres personnes de mon âge, et de disposer d'une certaine indépendance...*»

Une situation d'autant plus absurde, que le personnel du Terminus ne cachait pas son amertume, mercredi, au moment de la séparation : «*Merci pour tout ce que tu as su faire*», a notamment déclaré son em-

ployeur. Et François Jehlé, d'insister : «*Merci pour la bonne humeur que tu as bien voulu partager avec nous...*»

L C

«Des progrès extraordinaires...»

«*Ce que je retiendrai du passage de Ségolène au Terminus ?*» François Jehlé répond sans hésiter : «*La seule chose que je retiens des expériences que j'ai pu avoir avec des employés trisomiques, c'est que quand ils sont bien insérés, ils font des progrès extraordinaires. (...) Je n'ai jamais assisté à des réactions particulières de rejet de la part des clients, même s'il est évident qu'on ne peut pas leur attribuer n'importe quel type d'emploi !*»

Et l'entrepreneur chaumontais de constater : «*Il existe, dans la restauration, la cuisine, la lingerie, le ménage... des postes tout à fait adaptés aux personnes handicapées - qui sont des personnes en général plus scrupuleuses et plus attentives que les autres...*»

Du coup, quand on sait que ces emplois sont aidés et qu'ils ne posent pas de souci économique à l'employeur, il y a de quoi se demander pourquoi

nombre d'entre eux - en Haute-Marne comme ailleurs - préfèrent encore verser des taxes supplémentaires à l'Etat, plutôt que de se plier à l'obligation qui leur est faite de faire travailler un quota minimum de personnes handicapées.

François Jehlé :
«*quand ils sont bien insérés, ils font des progrès extraordinaires.*»

